

Image not found or type unknown



Augmentation du prix du loyer

Par **poulhes**, le **26/09/2011** à **10:19**

Bonjour,

je loue un bien dont le loyer, d'une part est très en dessous le marché (environ un tiers du prix du marché d'après une agence immobilière) et n'a pas été réactualisé depuis au moins une douzaine d'années

Là le locataire s'en va je dois refaire un bail pour son fils qui reste en les lieux, je voudrais savoir quel pourcentage approximatif d'augmentation je peux appliquer?

d'avance merci

Jean-MARie Poulhès